**Résumé de la description du projet d’intervention d’urgence**

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé du projet |  |
| Localisation du projet |  |
| Nom de l’organisation chargée de la mise en œuvre |  |
| Date de mise en application |  |
| Date de début du projet |  |
| Durée du projet |  |
| Nombre estimé de bénéficiaires |  |
| Budget total |  |

1. **RÉPONSE PROPOSÉE**

**3.1 Objectifs du projet, bénéficiaires, localisation**

Ce projet vise à :

« **Soutenir les organisations à base communautaire (OBC) et les groupes d’entraide (GE) au sein des communautés affectées par la catastrophe en fournissant des interventions de secours d’urgence rapides, efficaces, performantes, responsables et coordonnées aux plus démunis à** *insérez le nom du village/de la zone/province/région/du pays ciblé(e)***de telle sorte que les communautés affectées puissent répondre à la fois aux besoins immédiats et être mieux à même de contribuer à la préparation et à l’intervention futures en cas de catastrophe ».**

Les résultats escomptés de l’intervention sont les suivants :

1. Jusqu’à *insérez le nombre total escompté de bénéficiaires* membres les plus démunis des communautés affectées dans *insérez le nom du village/de la province/région ciblé(e)* sont rapidement en mesure de satisfaire leurs besoins de survie prioritaires et variés pendant une période suffisante pour leur permettre de se stabiliser et au moins d’entamer un processus de redressement visant à leur permettre de retrouver leur autonomie.
2. Les communautés ciblées affectées par la crise bénéficient d’un meilleur rétablissement psychosocial, car le sentiment d’accomplissement qu’elles éprouvent grâce à leur propre auto-assistance leur permet de percevoir les agents actifs du changement comme remplaçant ceux des victimes passives qui dépendent de solutions externes.
3. Les organisations à base communautaire et les groupes d’entraide des communautés affectées par la catastrophe ont renforcé leur confiance en eux et leur capacité à identifier, planifier, mettre en œuvre et tirer les leçons de leurs propres interventions qui répondent aux besoins prioritaires des membres les plus vulnérables de leurs communautés grâce une utilisation responsable et rentable de l’aide humanitaire disponible.
4. Par leur implication dans le soutien à une intervention de secours menée par la communauté, les acteurs du gouvernement local sont motivés à explorer d’autres possibilités de soutien du gouvernement aux interventions de redressement menées par la communauté dans les zones ciblées.

Ce projet permettra à *insérez* *le nom de l’agence* non seulement de mettre en place une réponse humanitaire rapide, extrêmement réactive et rentable, mais offrira également une occasion importante d’élaborer des méthodes de travail pratiques pour soutenir les programmes locaux tout en renforçant les capacités sur le terrain des organisations à base communautaire locales. Il est reconnu que ce projet ne contribuera qu’à répondre aux besoins d’un faible pourcentage de ceux qui en ont besoin. S’il est couronné de succès, il vise à permettre une extension possible à un nombre beaucoup plus important de communautés affectées par la crise dans la zone ciblée au cours des prochains mois.

**3.2 Approche et logique d’intervention**

L’ONG nationale, *insérez* *le nom de l’agence + les partenaires locaux si vous travaillez avec eux,* adopteront une approche de projet qui aide les collectivités affectées par la crise à accéder rapidement à l’information, aux ressources et aux compétences dont elles ont besoin pour tirer parti de leurs points forts afin d’établir leurs priorités et de gérer elles-mêmes leurs propres interventions immédiates de secours et de redressement. Cette approche, mise au point par *insérez* *le nom de l’agence* et ses partenaires du gouvernement local et de la société civile, qui s’appuient sur des pratiques émergentes déjà testées dans d’autres pays[[1]](#footnote-1), reconnaît le rôle central des personnes confrontées à la catastrophe en tant qu’acteurs concernés de première ligne. En permettant aux communautés de mener leurs propres réponses globales à la crise, elle vise à répondre aux priorités humanitaires immédiates tout en renforçant la résilience à long terme. Les cinq composantes essentielles de la méthodologie de travail connue sous le nom de « réponse aux crises menée par les survivants/la communauté » (SCLR) par les OBC et les collectivités locales (UGL) qui ont contribué à la développer ici en insérez le pays, peuvent être résumées en 5 composantes interconnectées :

i. Aider les communautés à effectuer leur propre analyse de la crise, en utilisant une approche d’**enquête appréciative** axée sur la compréhension des opportunités (et des contraintes) pour renforcer une réponse locale qui s’appuie sur les capacités des survivants qui répondent déjà aux besoins prioritaires au niveau local ;

ii. Octroi de microfinancements d’**urgence** rapides à des OBC et à des GE sélectionnés et approuvés par des groupes de pairs qui ont soumis avec succès des propositions d’urgence respectant des critères minimaux basés sur la qualité de la réponse planifiée, le ciblage, les capacités, les contributions locales, la responsabilité et la coordination avec les autres acteurs concernés (voir ci-dessous pour plus de détails) ;

iii. Fournir une **formation professionnelle** supplémentaire en fonction des besoins, que ce soit sur la gestion de projets et la gestion financière, le développement organisationnel (DO) d’urgence ou les besoins techniques d’urgence spécifiques, notamment les réponses psychosociales ;

iv. Soutenir les systèmes formels existants de **coordination** entre les gouvernements et les groupes d’experts et d’aide d’urgence pour optimiser leur pertinence pour les OBC et les GE locaux ;

v. Faciliter l’**apprentissage** à partir des micro-propositions finalisées, afin que toutes les parties prenantes puissent contribuer au renforcement de la réponse SCLR et mieux comprendre comment elle peut compléter la politique existante de soutien au CB-DRRM (réduction et la gestion des risques de catastrophe basées sur la communauté) du gouvernement.

L’expérience acquise dans plusieurs pays tels que les Philippines, le Myanmar, la Palestine, le Soudan, le Kenya et d’autres pays montre que de ces approches permettent une plus grande réactivité locale (adaptation aux besoins), une plus grande rapidité et une plus grande rentabilité, tout en ayant également des effets positifs importants sur le rétablissement psychosocial et le renforcement de la résilience à long terme.

Une explication plus détaillée de chacune des composantes de la réponse à la crise menée par les survivants/la communauté est disponible sur le site Web de Local to Global : <https://www.local2global.info/training/package> .

Dans les annexes, vous trouverez les liens vers les fiches de chaque composante :

L’**Annexe 1** fournit plus de détails sur l’approche globale et ses avantages. L’**Annexe 2** contient les liens vers le document de chaque composante de la SCLR : lignes directrices de la PALC, une introduction au processus d’apprentissage par l’action participative en situation de crise (PALC) et lignes directrices sur les microfinancements, les procédures, protocoles et formats détaillés des lignes directrices à utiliser dans le processus de microfinancement.

Alors que les avantages du soutien aux interventions d’urgence menées au niveau local sont de plus en plus largement reconnus, les bonnes pratiques dans différents contextes continuent d’émerger ; trois questions essentielles qui requièrent une attention particulière tout en encourageant les interventions menées au niveau local sont le ciblage, la prise en compte des besoins, la responsabilisation, la sensibilité et la coordination. Ce projet vise à répondre à ces questions comme suit :

Ciblage

À partir de l’approche d’évaluation communautaire initiale, une liste de critères d’éligibilité pour faire une demande de microfinancement est partagée avec toutes les OBC et les GE qui ont des idées d’intervention et qui veulent solliciter une aide. Cibler les personnes les plus démunies est l’un des critères d’admissibilité à la demande (voir Lignes directrices nº 2 sur les microfinancements) et les demandeurs sont informés dès le début. Encore une fois, dans le format de leur proposition (voir Lignes directrices nº 4 sur les microfinancements), les OBC et les GE doivent expliquer comment et pourquoi ils ont choisi leur groupe cible. La liste de contrôle pour la réception des demandes (Lignes directrices nº 5 sur les microfinancements) permet ensuite de s’assurer que insérez l’organisation doit à nouveau évaluer le ciblage. L’évaluation initiale des besoins effectuée par insérez l’organisation permet aux équipes sur le terrain d’avoir une idée raisonnable des questions de ciblage par rapport auxquelles elles peuvent juger de la performance des propositions en matière de ciblage.

Répondre aux besoins

Le nombre réel d’utilisateurs finaux initiaux des microfinancements dépendra des propositions reçues par les GE. Toutefois, en fonction du budget mis à disposition pour ce projet, environ xxx... Les ménages sont exprimés en nombre *estimé* de bénéficiaires directs probables. En fait, comme l’indique l’évaluation des besoins ci-dessus, il y a beaucoup plus de ménages dans le besoin, mais pour offrir les apports même les plus minimes (c.-à-d. les rations de survie de base par personne pendant 2 semaines), le nombre de *insérez* *le chiffre* ménages représente un nombre maximum estimé pour lequel budget disponible pourrait avoir un impact significatif en matière de secours d’urgence.

Grâce au décaissement des microfinancements d’urgence accordé à nom de l’ONG, ce projet acheminera environ 80 % des fonds du budget total de son projet directement au budget planifié de *insérez* *le nombre* bénéficiaires (*insérez* *le nombre* ménages). L’investissement moyen par bénéficiaire est donc d’environ *insérez* *le montant* en devise XY (environ *insérez* *le montant* USD/EURO). Étant donné que les communautés ciblées établiront elles-mêmes l’ordre de priorité de l’utilisation de leurs budgets, nous ne pouvons pas prédire exactement comment ils seront utilisés :

Si d’autres fonds sont disponibles, un nombre plus élevé de bénéficiaires pourrait être prévu.

Responsabilisation

L’approche vise à aborder 3 niveaux de responsabilité des OBC/GE dans la mise en œuvre : *descendante* en direction des communautés ciblées ; *interne (ou horizontal)* au sein des équipes des OBC/GE ou entre les membres*;* et *ascendante* en direction des donateurs.

* Les mesures de responsabilisation **descendante** comprennent : la facilitation de l’évaluation des possibilités et de l’enquête d’appréciation basée sur la communauté en premier lieu ; l’évaluation initiale contre-vérifiée de l’intégrité du demandeur ; la nécessité pour les demandeurs de microfinancements d’afficher les propositions et/ou les détails approuvés du projet dans des lieux publics ou de participer à des réunions publiques (selon le contexte) ; l’approbation d’unetierce partie respectée de la communauté requise pour toute proposition ; les témoins requis lors de la signature d’une entente contractuelle ; le rapport final qui sera rendu disponible, encore une fois de façon transparente par affichage public et/ou réunion communautaire ; et l’évaluation participative facilitée une fois le projet terminé.
* La responsabilité **interne** est favorisée en exigeant que trois (3) membres seniors nommés des groupes soumettent la proposition et signent tout contrat s’ils sont retenus.
* Les mesures de **responsabilité ascendante** comprennent : les mesures décrites ci-dessus pour l’intégrité et la responsabilité descendante ; les exigences en matière de planification budgétaire ; la liste de contrôle pour l’évaluation des propositions qui évalue la budgétisation ; l’entente contractuelle qui énonce les exigences minimales en matière de gestion financière, la formation en comptabilité et les lignes directrices en matière d’approvisionnement fournies (Lignes directrices nº 9) ; le texte explicatif et les lignes directrices sur la communication financière.

Coordination

L’approche est conçue pour s’appuyer sur les capacités et les processus nationaux existants en matière de CB-DRRM et s’y rattacher, en fournissant les étapes complémentaires essentielles pour autonomiser les communautés pendant la réponse à la crise (plutôt que juste avant et après). *Incluez une phrase sur la coordination de votre agence avec le programme gouvernemental* CB-DRRM et/ou toute autre initiative visant à réduire la vulnérabilité ou à renforcer la résilience avec laquelle ce projet pourrait être coordonné. Elle considère l’ajout de l’approche SCLR comme un complément à ces processus pré- et post-catastrophe. Elle est également connectée aux systèmes de coordination du gouvernement par le biais des conseils provinciaux de gestion des risques liés aux catastrophes (DRRM) (à éditer en fonction des organismes concernés). La collectivité locale (UGL) est impliquée depuis le début : aucune proposition ne peut être approuvée pour financement tant qu’elle n’a pas été vérifiée avec les systèmes de coordination gouvernementaux (au niveau du Barangay) qu’il n’y a pas de risque de duplication ou de contradiction avec les actions prévues des autres OING/ONG (à supposer qu’elles informent également les UGL de leurs activités. Le Conseil CB-DRRM est informé de toutes les activités et des opportunités de collaboration avec le Gouvernement et d’autres ONG/OING sont recherchées.

**3.3 Plan de travail et mise en œuvre**

Plan de travail et calendrier du projet

Le projet devrait débuter le .......... xxx .............. et se terminera le .......... xxx .............. selon le calendrier suivant :

*Conseil : le plan de travail peut être adapté au calendrier et aux activités de votre projet, qui peuvent durer plus ou moins huit semaines. Ajustez la période et la sélection des cellules en fonction de votre propre planification.*

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activités prévues** | **Délai (nombre de semaines après le début du projet)** | | | | | | | | |
| **pré** | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** | **7** | **8** |
| Perfectionnement des méthodes de travail à l’appui de l’action menée au niveau local (déjà réalisée, voir l’article 2 ci-dessus) ; |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Évaluation initiale rapide des besoins de *insérez* *le nom de l’agence* pour comprendre les besoins plus vastes et identifier les domaines d’intervention prioritaires (déjà effectuées, voir l’article 1 ci-dessus) ; |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1. Facilitation des communautés PALC (Apprentissage par l’action participative en situation de crise) pour qu’elles lancent leur propre analyse des opportunités de renforcement et d’expansion de l’auto-assistance et de l’apprentissage à partir de leurs propres expériences d’auto-assistance (voir ci-dessous pour plus de détails) ; |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1. Facilitation des GE et des OCB à élaborer et soumettre leurs propres propositions pour répondre aux critères et au ciblage des projets. |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1. Examen des propositions, commentaires (le cas échéant), finalisation par les demandeurs, contre-vérification par *insérez* *le nom de l’agence* avec les communautés et les UGL sur la légitimité, l’approbation de la communauté au sens large, la coordination ; |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1. Décaissement de microfinancements pour les propositions retenues et affichage publique de l’information ; |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1. Fourniture d’une formation financière rapide et d’une formation professionnelle supplémentaire axée sur la demande lorsque cela est approprié et possible dans les limites du budget ; |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1. Les groupes locaux mettent en œuvre leurs interventions de secours financées, avec un suivi initial par *insérez* *le nom de l’agence* au besoin ; |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1. Les groupes de mise en œuvre soumettent leurs rapports finaux à *insérez* *le nom de l’agence* ; |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1. Examen de l’apprentissage participatif animé par insérez le nom de l’agence de toutes les interventions et de tous les enseignements saisis pour que les groupes communautaires puissent les utiliser et pour insérez le nom de l’agence ; |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1. *insérez* *le nom de l’agence* soumet le rapport final à *insérez* *le nom du donneur* ; |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

Préparation de l’avant-projet

Le personnel de *insérez* *le nom de l’agence* a déjà reçu une formation approfondie pour faciliter le processus de réponse SCLR et est en attente pour activer l’analyse rapide des opportunités et l’appel local de propositions d’urgence. Il a déjà élaboré les lignes directrices, les procédures et les capacités nécessaires pour faciliter la réponse SCLR. Les dirigeants de la communauté locale sont également en attente et ont également recueilli une quantité considérable de données décrivant la situation d’urgence et évaluant les besoins. Une première évaluation de la capacité des groupes communautaires à accéder aux marchés a également été réalisée, indiquant une applicabilité élevée de l’approche SCLR envisagée.

Introduction et facilitation du PALC (Apprentissage par action participative en situation de crise)

Le projet commence par une série de réunions communautaires rapides (avec des dirigeants officiels et traditionnels, des groupes de femmes et des jeunes) pour présenter l’intervention de secours entreprise par *insérez* *le nom de l’agence* et expliquer qu’elle aidera les communautés touchées par la crise à jouer un rôle moteur dans leur propre réponse d’urgence coordonnée. Les premiers participants à la première évaluation de l’apprentissage par l’action participative (PALC) sont identifiés et soutenus pour démarrer rapidement leur enquête appréciative sur la réponse locale autonome des survivants. Le PALC est un processus en cours qui vise à devenir entièrement dirigé par la communauté et à continuer tout au long de la réponse à la crise. Cependant, au début de cette intervention, il est crucial que *insérez* *le nom de l’agence* initie et facilite une première étape cruciale pour mobiliser et animer les survivants actifs afin qu’ils réalisent rapidement leur propre évaluation des multiples façons dont leur communauté répond déjà avec succès à la crise. À l’aide d’une méthodologie « d’enquête d’appréciation » adaptée, le PALC s’appuie sur le principe que les communautés sont les « premiers intervenants ». Il reconnaît qu’au sein de chaque population affectée par une crise, il existe de multiples capacités d’intervention efficaces qui poussent les organismes locaux à intervenir avant l’arrivée de l’aide extérieure et dont beaucoup peuvent être efficacement soutenues (que ce soit par des informations, des compétences, des fonds ou une coordination) pour se développer rapidement en ampleur et impact.

*Les directives du PALC* fournissent plus de détails sur le processus du PALC. Le PALC lance la génération rapide de plans d’intervention d’urgence à partir des communautés affectées par la crise elles-mêmes. Soutenir les demandeurs de propositions qui répondent aux critères de pertinence, de besoin, de ciblage, de responsabilité, etc. (voir ci-dessous) pour mettre en œuvre leurs propres initiatives d’aide d’urgence constitue un élément central de l’approche d’intervention, comme suit :

Mise en place de microfinancements

Les étapes générales de l’octroi rapide de microfinancements sont expliquées et les paramètres directeurs (y compris les questions clés de ciblage, de responsabilité et de transparence, de coordination, de sensibilité au genre, de sensibilité aux conflits). Dès le départ, le montant total du budget disponible pour les microfinancements est révélé en toute transparence et précise que, même si toute demande qui satisfait aux critères est la bienvenue (tel qu’expliqué dans les Lignes directrices nº 2 sur les microfinancements), toutes les propositions ne pourront pas être financées. Le budget disponible fixe une limite maximale, tout en exigeant que les propositions atteignent encore un niveau minimal de qualité pour pouvoir être financées.

Le projet déboursera x microfinancements d’une valeur moyenne de XYZ,000 devise chacun, pour un montant total de microfinancement de x devise. Cela signifie que ... % (*budget total divisé par le total de tous les microfinancements)* des dépenses totales du projet vont directement aux bénéficiaires pour gérer leur propre réponse en dehors du soutien aux activités de renforcement des capacités par le biais d’une assistance technique et d’un soutien aux volontaires/responsables au niveau communautaire. Par conséquent, le budget détaillé ci-joint servira pour le moment de guide général.

Les groupes financés utiliseront les transports locaux pour atteindre les marchés et les sources d’apports les plus appropriés dont ils ont besoin, sur la base de leur connaissance approfondie des marchés locaux, des fournisseurs, des options de transport et des coûts locaux (tout en étant également tenus d’utiliser les directives en matière d’achats fournies par le projet). Ils incluront bien sûr la location de moyens de transport dans leur budget, mais ils seront bien placés pour tirer parti de toutes les possibilités d’obtenir les coûts les plus bas et de bénéficier d’un soutien supplémentaire non financier, en nature et en main-d’œuvre.  
Au cours de la mise en œuvre, le personnel de *insérez* *le nom de l’agence* sera disponible pour aider si nécessaire et pour entreprendre une surveillance discrète si besoin.

Évaluation et enseignements tirés pour une résilience à plus long terme

À la fin de chaque projet, les bénéficiaires de micro-projets soumettront leurs rapports et comptes finaux (Lignes directrices nº 9 et nº 10 sur les microfinancements). Les rapports narratifs qu’ils utilisent, bien que simples et concis, mettront l’accent sur les enseignements tirés. Une fois que ces rapports auront été reçus, *insérez* *le nom de l’agence* facilitera une évaluation participative locale pour chaque micro-projet soutenu par les fonds de *insérez le nom du donateur*. La méthodologie d’évaluation participative est conçue pour approfondir les enseignements tirés et aider toutes les parties prenantes (OBC ou GE chargé de la mise en œuvre, communautés ciblées et collectivité locale concernée) à réfléchir à ce qui a fonctionné comme prévu, ce qui n’a pas fonctionné et ce qu’elles feront différemment la prochaine fois pour éviter tout échec et bâtir sur les succès.  
En fonction du calendrier, des capacités, de la qualité des propositions et du budget, les groupes qui ont obtenu de bons résultats et qui demandent un soutien pour des micro-projets du deuxième cycle seront invités à présenter une nouvelle demande lorsque des fonds seront disponibles, en utilisant le même format de proposition et les mêmes lignes directrices.

**4. GESTION ET ORGANISATION DU PROJET**

*Insérez* *le nom de l’agence et le poste du dirigeant (directeur, responsable de programme, coordinateur, etc.)* superviseront directement la mise en œuvre du projet. Compte tenu de l’approche adoptée par le projet, on s’attend à ce que davantage de responsabilités soient transférées à la communauté, y compris la planification, l’achat et la distribution des biens ; les équipes de projet serviront principalement à faciliter et à suivre la mise en œuvre du projet et à fournir une assistance technique selon les besoins des communautés, notamment pour la préparation des rapports pour *insérez* *le nom du donateur* par l’intermédiaire de *insérez* *le nom de l’agence*.

*Conseil : fournissez plus d’informations en fonction de la gestion particulière de l’organisation que vous suivez, du personnel affecté, du soutien que vous fournissez. Suivi, facilitation, etc., en somme, tout ce qui met le donateur à l’aise et fournit une explication convaincante du niveau de soutien fourni, etc.*

*Conseil : n’oubliez pas que le donateur est probablement toujours déterminé à conserver le contrôle externe de la responsabilité ascendante et qu’il doit donc se sentir confiant que, même si la réponse SCLR « lâche prise » et cède le pouvoir aux groupes locaux, il dispose toujours d’un soutien et d’un suivi suffisants. Vous devez mettre le donateur à l’aise pour sa « toute première expérience  ». Incluez donc suffisamment de détails sur le personnel dont vous disposez sur le terrain, le suivi et l’accompagnement, etc.*

* 1. **DEMANDE DE FINANCEMENT**

*Conseil : ce budget n’est inclus qu’à titre d’exemple de ce que vous pourriez développer. Tous les chiffres, les montants et les détails que vous développerez seront différents, mais cet exemple de budget peut être utilisé pour guider votre réflexion.*

Veuillez consulter le budget ci-dessous :

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Apports** | **Qté** | **Unité** | **Prix unitaire (pesos)** | **Notes budgétaires** | **Fréquence** | | **Budget total demandé au donateur (pesos)** | **Estimation de la contribution moyenne de la communauté locale (coût équivalent au coût des apports en nature et en main-d’œuvre)** | **TOTAL (donneur et communauté)** |
| 1. Coût de 3 animateurs de projet formés à temps plein sur le terrain pour faciliter l’ensemble du projet | 3 | Total des coûts mensuels (salaire, plus toutes les dépenses) | 30 000 |  | 3 | mois | 270 000 | 6 000  pour l’hébergement local dans les maisons de village (équivalent à 200 pesos par personne et par nuit) | 276 000 |
| 2. Soutien aux bénévoles dans la communauté : matériel et incitations pour les bénévoles du PALC | 18 | Personnes  (en supposant 6 personnes dans 3 villages) | 2 000 | papeterie, nourriture, transport  t-shirts, etc. | 2 | mois | 72 000 | 18 000  équivalent à 10 demi-journées de travail par volontaire PALC 100 pesos | 90 000 |
| 3. Microfinancements pour financer les propositions d’intervention d’urgence approuvées des OBC/GE qui répondent aux critères du projet | 20 | Microfinancements | 125 000 | Ce sont des moyennes, avec un plafond maximum de 150 000 par microfinancement. | 1 | ponctuel | 2 500 000 | 80 000  équivalent à 10 jours-personnes à 200 pesos plus une moyenne de 2 000 pesos de matériaux locaux en nature pour chaque projet | 2 580 000 |
| 4. Coûts liés à l’offre d’une formation rapide supplémentaire en compétences par des personnes-ressources expérimentées | 3 | Coûts des formateurs par session de formation (honoraires, transports, frais de terrain, etc.) | 40 000 | Suppose seulement 1 jour sur le terrain pour chaque formateur | 1 | temps | 120 000 | 10 000  équivalent à 100 demi-journées-personnes à 100 pesos pour les villageois qui donnent de leur temps pour recevoir une formation professionnelle afin de répondre aux besoins de leur communauté au sens large. | 130 000 |
| ***Sous-total*** |  |  |  |  |  |  | ***2 962 000*** | **équivalent à 114 000 pesos** | **3 076 000** |
| Administration et gestion à 10 % | | |  |  |  |  | 296 200 | 0 | 296 200 |
| **Total général** |  |  |  |  |  |  | **3 258 200** |  | **3 372 200** |

Ce budget montre qu’un total de **77 %** des fonds du donateur vont directement aux bénéficiaires pour les subventions d’aide d’urgence et que 14 % supplémentaires sont attribués pour la formation, le soutien des volontaires et les coûts liés au personnel de terrain pour faciliter la réponse SCLR qui contribue directement au renforcement de la résilience.

La valeur monétaire estimée de la contribution en nature des collectivités n’est clairement qu’une approximation, toutefois l’expérience suggère que cela fournit un indicateur global raisonnable des apports locaux. Cela représente environ 3,5 % du budget total.

**Annexe 1 - Résumé de l’approche SCLR guidant la logique d’intervention de ce projet**

**Objectif plus large de l’approche :** contribuer à l’élaboration d’une pratique générale qui donne la priorité aux communautés affectées par les catastrophes et qui leur permet de jouer un rôle beaucoup plus important dans l’élaboration et la mise en œuvre de leurs propres réponses globales aux crises auxquelles elles sont confrontées, conformément aux engagements pris au Sommet humanitaire mondial, au Pacte pour le changement et au Grand Prix pour la localisation de l’aide humanitaire.

**Objectif immédiat** : optimiser l’échelle, la vitesse, les impacts et la responsabilité des réponses globales des communautés affectées par les catastrophes face à des crises soudaines et prolongées. Allié spécifique, les objectifs immédiats de l’approche SCLR sont d’augmenter :

* la réactivité et l’efficacité
* la vitesse
* la rentabilité
* la couverture et l’échelle
* l’impact psychosocial positif
* la résilience à plus long terme (générer une société civile active et un gouvernement local)
* une méthode globale qui transcende les cloisonnements inutiles entre la protection en cas d’urgence et le développement des droits
* de nouvelles opportunités pour mieux reconstruire...
* ...et commencer à s’attaquer aux causes profondes
* changer les relations entre les acteurs internationaux et nationaux et contribuer à une architecture de l’aide plus saine pour répondre aux besoins

**Aperçu des principaux éléments d’une nouvelle méthodologie SCLR identifiés à ce jour**

1. Permettre aux communautés affectées par une catastrophe d’entreprendre leur propre **action d’apprentissage participatif en situation de crise** (PALC) qui associe enquête appréciative, sensibilité genre/âge/conflit, évaluations organisationnelles, ciblage et analyse des lacunes, évaluation d’impact et apprentissage. Au sein de la SCLR, cette enquête menée par les survivants peut être considérée comme une approche progressive :

i. une enquête d’appréciation initiale urgente (avec des heures d’attente après la catastrophe) qui génère rapidement des micro-propositions à partir de groupes d’entraide émergents (ou existants) pour une mise à l’échelle et une réponse immédiate ;

ii. Une phase ultérieure (de plusieurs jours) qui commence à inclure le suivi des réponses immédiates et se combine avec des évaluations plus larges des opportunités, l’analyse des lacunes, les compétences/capacités, le ciblage, le genre/âge/race, etc., les systèmes de suivi, la responsabilité, les questions et relations de pouvoir, la sensibilité aux conflits, les actions nuisibles, la coordination (locale, nationale, internationale) et un partage plus large des informations ;

iii. Une phase de redressement à plus long terme (quelques semaines ou quelques mois, selon l’ampleur de la catastrophe) qui met l’accent sur la réflexion, reconstitue et renforce les liens entre les acteurs en première ligne et les institutions externes concernées (qu’il s’agisse du gouvernement, du secteur privé ou de la société civile).

Ce processus cumulatif d’évaluation, de suivi et d’apprentissage est considéré comme un processus continu critique qui identifie les priorités, oriente les interventions, reconnaît les lacunes, enregistre et utilise les enseignements tirés de la pratique pour continuer à améliorer la réponse dans son ensemble.

1. Le processus PALC est lié au lancement immédiat de systèmes de **décaissement rapide sous forme de microfinancements** (en espèces ou en nature si nécessaire) permettant aux groupes d’entraide de commencer immédiatement à mettre en œuvre leurs propres projets d’intervention d’urgence. Ces systèmes doivent permettre le versement des subventions à grande échelle et à un rythme qui sauve des vies, tout en maintenant la responsabilité et les contrôles et contrepoids pertinents (liés au sexe, à l’âge, aux conflits, à la dynamique politique ou à d’autres paramètres contextuels).
2. Parallèlement à l’introduction d’options de microfinancements pour accélérer l’auto-assistance, une méthodologie semi-structurée est facilitée pour promouvoir l’**auto-protection communautaire**, principalement axée sur le renforcement **des aspects psychosociaux de la résilience**, susceptibles d’accroître les chances des communautés affectées par la crise non seulement de survivre, mais aussi de sortir plus fortes, plus sages, plus unies et plus sensibles au genre et à l’âge qu’auparavant.
3. Développer les lignes directrices et les systèmes qui guident l’**introduction possible des transferts monétaires aux ménages** alors que la nature des subventions communautaires passe de la survie du groupe à la réhabilitation.
4. Mise en place de **services de coordination** **axés sur la demande** qui sont pertinents pour les acteurs locaux et utilisés activement par eux, et qui, le cas échéant, assurent également une surveillance tenant compte des conflits et ne portant pas atteinte à la santé.
5. Mise en place de **services de mise à niveau des compétences** axés sur la demande permettant de dispenser une formation et un encadrement rapides et pratiques, adaptés aux besoins locaux.
6. Fourniture d’un **développement organisationnel (DO) d’urgence** qui peut permettre aux fournisseurs de services locaux de gérer certaines des conséquences d’une augmentation rapide de l’ampleur des activités et de la taille des budgets d’exploitation.
7. Formation d’**alliances et de réseaux d’urgence** pour renforcer la collecte de fonds, le plaidoyer et la liaison avec une programmation national internationale plus large.
8. Explorer les **implications organisationnelles et institutionnelles** de l’adoption d’approches SCLR pour les ONGI ou les grandes ONG. Cela pourrait inclure l’évolution des relations programmatiques et financières, des types de partenariats, des collectes de fonds, des rôles changeants et de nouvelles capacités.

**Annexe 2 - Liens vers les lignes directrices de la SCLR :**

**1.**[**Lignes directrices de la PALC**](https://www.local2global.info/wp-content/uploads/06-Day-2-handouts-Module-2.docx)**:** aperçu du processus de la PALC (apprentissage par l’action participative en situation de crise)

**2.**[**Lignes directrices sur les**](https://www.local2global.info/wp-content/uploads/10-Day-3-handouts-Module-3.docx) **microfinancements** **:** protocoles de microfinancement, processus, formats

1. Voir le programme « Local to Global Protection » (<http://www.local2global.info>) et http://odihpn.org/wp-content/uploads/2008/12/humanitarianexchange041.pdf [↑](#footnote-ref-1)